

Resp. client:  
N° commande:  
N° client: 171907  
Pers. cont.:  
Tél.: -  
Fax: -  
GSM: -  
e-mail: dd.elec@outlook.com



OCB vzw  
Member of OCB Group

ProKo.: LS01  
N° rapport : 6353795  
N° rapp. prov.:  
Date: 21/10/2024

Département: ELE

**RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT**  
**(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie**  
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

**IDENTIFICATION**

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 459 WAGNY RUDY  
Propriété. / exploit./gestionn.: Adresse: Voir installation  
Installat. / respons. travaux: Nom: Adresse: RUE D'ANDRIMONT 123 BT 201  
4821 ANDRIMONT T.V.A.: BE0795808982  
Adresse installation: Cabine HT - privée: -  
Type installation: unité d'habitation Appareil/Install. ID:  
EAN nr.: Voir schéma Gestionn. Rés.: ORES Compteur: 63383972 Compteur nuit :

**CONTROLE**

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.  
Type: contrôle de conformité avant la mise en usage - nouvelle installation (chap.6.4)

Kies een item

Date installation: ☐ avant 01/10/1981 ☐ entre 01/10/1981 et 01/06/2020 ☐ entre 01/06/2020 et 01/06/2023 ☒ dès 01/06/2023

Dérégulations: partie 8 du livre 1: pas appliqué et point 1 du sous-section 6.5.8.1: pas appliqué

Date: 14/10/2024 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/10/2049

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.  
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

**INSTALLATION**

Présence tension: - Raccordement: - Fourreau: - Plaque d'isolat.: -  
Tension nominal: 3 x 220V Protection max.: 40A Protection princip.: 30A Interr. princip.: interr. diff. général  
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: XVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm<sup>2</sup>  
Câble de raccordement au réseau: type câble: - nombre conduct.: - section: - mm<sup>2</sup>  
Prise de terre genre: individuelle accessibilité: en ordre  
Électrode de terre: type: barres section: 16 mm<sup>2</sup>  
Interrupteur Diff.: général: 4p 40A/300mA supplémentaire: 4p 40A/300mA  
Schéma unifilaire et plan de position: voir annexe références:  
Exécutée conform. aux schémas et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre  
Installations spéciales: ☐ photovoltaïque ☐ piscine ☐ sauna ☐ aliment. véhic. électrique ☐ -  
Ne sont pas encore ☒ cuisine ☒ salle de bains ☐ chauffage central ☒ compteur de gaz ☐ compteur d'eau  
placés: ☒ luminaires ☒ principale - ☐ supplémentaire liaison équipotentielle  
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 18

**RESULTATS**

Résist. d'isolem. général: 874 MOhm Résistance de dispersion: 17.40 Ohm  
Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotentielle: en ordre  
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre  
Protection contre la surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

**CONSTATATIONS** - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Néant

---

|  |       |
|--|-------|
|  | Néant |
|--|-------|

---

**CONCLUSION**

■ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.  
Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus**.  
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



0493 24 61 55

Ir. G. Croes

**CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: [https://www.ocb.be/documenten/2020/Information\\_prescriptions\\_reglementaires.pdf](https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf)